

Services d'orientation pour adultes

Le c.o. pour adultes est le spécialiste de la relation entre l'individu, le travail et la formation.

Se réorienter



Trouver un travail à sa mesure



Faire le point sur sa vie professionnelle



Ordre des conseillers
et conseillères d'orientation
du Québec

Conseiller d'orientation pour adultes

Le c.o. pour adultes est votre allié : il aide toutes les personnes s'interrogeant sur leur vie au travail à faire le point, se réorienter ou accroître ce qu'on appelle leur « employabilité ».

Il intervient auprès d'une clientèle diversifiée : jeunes adultes, travailleurs, immigrants, retraités, personnes sans emploi, planifiant leur retraite, présentant des limitations en raison d'un handicap, ayant un faible niveau de scolarité ou encore judiciairisées; en somme, quiconque ayant besoin d'aide en ce qui concerne sa carrière ou son intégration au travail.

Le c.o. pour adultes détient une maîtrise en sciences de l'orientation et sa formation universitaire de deuxième cycle porte à la fois sur la psychologie, la sociologie, l'évaluation des personnes et le développement de carrière, un panorama suffisamment large pour en faire un professionnel d'excellent conseil.

La durée des interventions du c.o. pour adultes varie évidemment selon chacun, mais le processus de toute démarche d'orientation ou de réorientation passe par un travail sur les dimensions suivantes :

- ① Vous
- ② Vos attentes
- ③ Vos ressources
- ④ Vos options
- ⑤ Vos possibilités

Trois cas vécus

Se réorienter



Naïma

Mariée et mère de deux jeunes enfants, Naïma, 35 ans, détient un baccalauréat en environnement obtenu au Maroc. Elle a travaillé dans son domaine d'études pendant deux ans avant d'avoir son premier enfant. À l'arrivée de la famille à Montréal, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles effectue une évaluation comparative et reconnaît à Naïma deux ans en sciences de l'environnement. Seulement, Naïma ne sait plus ce qu'elle veut faire. La c.o. pour adultes lui propose donc de réaliser un bilan de ses compétences, ce qui lui permet de prendre conscience de l'ensemble de ses acquis, tant universitaires que professionnels. À la fin du processus, Naïma se met à la recherche d'un travail correspondant à ses aspirations, confiante qu'elle saura faire reconnaître son potentiel par un employeur.

Trouver un travail à sa mesure



Guy

Guy, 20 ans, journalier dans une usine depuis près de deux ans, souhaite profiter de sa mise à pied temporaire pour améliorer son employabilité. N'ayant jamais aimé l'école, il ne veut pas s'investir dans de longues études. Le c.o. pour adultes discute

avec lui de ses inquiétudes et de ses motivations, tout en lui proposant d'évaluer ses intérêts, sa personnalité et ses aptitudes. Après ce travail d'exploration de soi, Guy se connaît davantage et décide de retourner aux études, mais hésite entre deux formations : installation et réparation d'équipement de télécommunication ou programmation Internet. Le c.o. lui recommande de rencontrer des travailleurs œuvrant dans ces milieux, ce qui lui permet ensuite de faire un choix éclairé.



Faire le point sur sa vie professionnelle

Pierre

Pierre, 53 ans, gère depuis une dizaine d'années tous les projets commerciaux d'une PME de construction. Son entourage estime qu'il abat le travail d'au moins deux personnes. Consacrant la plupart de ses fins de semaine à son emploi, Pierre pense au contraire qu'il n'est pas assez productif. Néanmoins conscient que son rythme professionnel affecte sa qualité de vie, il décide d'entreprendre une démarche pour faire le point. La c.o. pour adultes estime que Pierre a besoin de repenser son rapport au travail et de réfléchir sur ses valeurs. Elle l'aide à voir le cercle vicieux dans lequel il s'est enfermé et à retrouver sa confiance. Pierre décide de prendre plus de temps pour lui et d'affirmer davantage ses limites. Il en parle à son patron, lequel reconnaît immédiatement la situation et lui trouve un assistant.

Milieux d'intervention

On trouve des conseillers d'orientation pour adultes exerçant en pratique privée ainsi que dans divers organismes publics, tels que les centres locaux d'emploi (CLE), les services spécialisés de main-d'œuvre, les Carrefours jeunesse-emploi, les clubs de recherche d'emploi, les commissions scolaires, les cégeps et certains organismes communautaires offrant des services liés à l'employabilité. Pour plus d'information, consulter le site Web de l'Ordre.

Interventions

Lorsque quelqu'un vit des difficultés au travail ou perd son emploi, l'impact est majeur, étant donné l'importance que le travail a pris dans nos vies. Le counseling d'orientation permet à chacun de nommer ses problèmes d'emploi, de connaître ses ressources et de comprendre ses limites propres, de même que celles qui sont associées au milieu de vie. Le conseiller d'orientation doit considérer l'ensemble des facteurs permettant à la personne de trouver des solutions à une situation donnée. C'est ainsi qu'il est en mesure de l'aider à tracer un portrait global de ses intérêts, valeurs, traits de personnalité, aptitudes et mécanismes d'adaptation — autant de facteurs qui peuvent influencer les choix professionnels et les réorientations possibles.

Au cours d'une démarche d'orientation professionnelle, il est souvent nécessaire de dresser un bilan de compétences, exercice qui consiste à faire le point et à évaluer certains acquis, professionnels ou non. Le rôle du c.o. pour adultes est d'évaluer la situation dans son ensemble et d'accompagner la personne en lui fournissant des pistes qui lui permettent de donner un sens à ses expériences antérieures. Le but visé : réussir à s'affirmer pleinement plutôt que de se limiter à réagir à telle ou telle situation.

Autres interventions fréquentes

L'expertise du c.o. pour adultes lui permet d'intervenir dans toutes les activités liées :

- à une démarche d'orientation/réorientation menant à un choix professionnel approprié et réaliste;
- à l'élaboration d'un projet d'intégration au travail;
- à la recherche et à la transmission d'information scolaire et professionnelle;
- à l'adaptation aux situations et événements pouvant affecter le travail;
- à la prévention de l'épuisement professionnel;
- au développement de la capacité de trouver un meilleur équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle;
- au soutien à la formation continue et à l'accompagnement dans le projet de réintégration au travail;
- à l'adaptation au travail par la préparation d'une personne (ou du milieu) pour permettre l'insertion et le maintien dans un emploi spécifique;
- à une psychothérapie (c.o. détenant le titre de c.o.-psychothérapeute).

L'Ordre

Régi par le Code des professions, l'OCOCOQ est un ordre à titre et à activités réservés dont le mandat est la protection du public. Il compte 2 400 membres œuvrant dans les secteurs de l'organisation, de l'éducation, de l'employabilité et de la réadaptation. Près de 25 % des c.o. pratiquent en cabinet privé.

Une expertise spécifique

Les c.o., par leur expertise spécifique de la relation individu-travail-formation, visent le mieux-être personnel et professionnel en mobilisant le potentiel des personnes et en les aidant à prendre leur place dans la société tout au long de leur vie.

D'ailleurs, depuis le 20 septembre 2012, plusieurs activités d'évaluation sont réservées aux c.o., notamment :

- évaluer (en orientation) une personne atteinte d'un trouble mental ou neuro-psychologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par un professionnel habilité;
- évaluer le retard mental;
- évaluer les troubles mentaux (c.o. détenant une attestation spécifique délivrée par l'Ordre);
- pratiquer la psychothérapie (c.o. détenant le titre de c.o.-psychothérapeute).



Pour trouver un c.o. pour adultes,
rendez vous sur le site de l'Ordre sous
Services aux public/Consulter un c.o.
www.orientation.qc.ca



Ordre des conseillers
et conseillères d'orientation
du Québec

1600, boulevard Henri-Bourassa Ouest, bureau 520
Montréal (Québec) H3M 3E2
Téléphone : 514 737-4717 ou 1 800 363-2643
Télécopieur : 514 737-2172
ordre@orientation.qc.ca